

Créer ou engager un partenariat avec une plateforme de crowdfunding

Pourquoi cette session ?

Cette webconférence inaugure une série de trois rendez-vous en 2016 qui s'inscrivent dans le cadre de l'atelier permanent « financer et accompagner des petits projets et projets innovants ».

Une session pour qui ?

Cette première webconférence est destinée aux élus et agents de développement d'intercommunalité ou d'association qui s'interrogent sur le bien-fondé et la manière de développer sur leurs territoires de nouveaux modes de financements participatifs pour accompagner les projets privés, notamment au travers du crowdfunding.

- Vous avez des difficultés pour financer ce type de projet
- Vous avez besoin de matière pour mesurer l'intérêt du financement participatif sur votre territoire
- Vous souhaitez comprendre comment vous y prendre pour engager une action de financement participatif sur votre territoire

Programme

Témoignage du territoire du Parc Naturel Régional de Chevreuse qui a développé une action de crowdfunding pour accompagner le financement de projets privés, en partenariat avec une plateforme de collecte.

- Développement du financement participatif à l'échelle du territoire, quels éléments déclencheurs ?
- Le crowdfunding pour répondre à quels enjeux et à quels objectifs
- Créer son propre outil de crowdfunding ou développer un partenariat avec une plateforme existante, quels éléments et facteurs permettent de faire et motivent un choix ?
- Points de vigilance ou les conditions de réussite
- Retour sur expérience

La webconférence s'organisera autour d'un temps consacré à la présentation de l'expérience et d'un moment d'échanges et de réponses aux questions.

Intervenants

- Témoignage : Xavier STEPHAN, chargé de mission économique au Parc Naturel Régional de Chevreuse
- En animation : Jean-Philippe JAMOT, chargé de mission Cap Rural, Dynamiques entrepreneuriales de créations d'activités

En pratique

- Le 14 juin 2016 : de 14h à 15h30 en Webconférence
- 15 participants maximum : inscription avant le 8 juin 2016
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Jean-Philippe Jamot, 04 75 80 16 06 / 06 80 82 45 47, agriruralite@caprural.org